

NOM DE LA COLLECTIVITE :**LISTE DES AGENTS PROMOUVABLES****MAIRIE DE PARIGNY****Avancement de grade B 2026****Grade d'avancement :** Rédacteur principal de 2ème classe

Identité	Age	Grade	Situation actuelle	Décision Autorité Territoriale*	Rang de classement	Date prévue pour l'avancement
Mme HERMANN AURELIE 04023 MAIRIE DE PARIGNY MAIRIE DE PARIGNY	44	Rédacteur Catégorie B - Groupe hiérarchique 3 Temps complet Depuis le 01-03-2022 (anc. 3 A 10 M)	Titulaire (CNRACL) 9ème échelon Depuis le 01-09-2024	Oui / Non	1	01-09-2026

RÉPARTITION Rédacteur principal de 2ème classe

Total	Hommes	Femmes
1	0	1

RÉPARTITION GLOBALE

Total	Hommes	Femmes
1	0	1

Fait le : 28/01/2026 à Parigny

L'Autorité Territoriale :



L'autorité Territoriale indique sa décision par OUI ou par NON.

Dans l'affirmative, elle mentionnera le rang de classement pour le grade de promotion ainsi que la date prévue dans la nomination. Ces éléments doivent être concordants dans la chronologie.